

Vivre ensemble à Batignolles



ÉDITION SPÉCIALE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Association culturelle de l'Eglise Protestante Unie
de Paris-Batignolles

Le dimanche 19 mars 2017 à 10h30

Temple des Batignolles – 44 bd des Batignolles 75017 Paris

Exceptionnellement le culte débutera à 10h.

Sommaire - Mars 2017 - n°167

Édito	1
Activités	
Jeunesse et adultes	2
Ordre du jour AG	3
Compte-rendu	
AG du 13 mars 2015	4-5
Rapport financier	5-6
Budget-Tableaux	7-8
Les candidats au CP	9
Solidarité chrétienne	9
Parcours biblique	10
Notre Père	11
Agenda	12
Dans les familles	12

Eglise protestante
unie des Batignolles

Contacts

Eglise protestante unie de Paris-Batignolles
44, bd des Batignolles
Paris 17^e
Tél. 01 43 87 69 49
templedesbatignolles@gmail.com

Secrétariat

Elsa Weber
mardi et vendredi 10-18h
mercredi 14-17h

Pasteur

Jean-Marie de Bourqueney
jmdebourqueney@gmail.com
Tél. 01 43 87 26 95
Port. 06 01 20 66 36

Bureau du conseil presbytéral

Président : Vincent Guéguen
Vice-présidente : Elisabeth Gressin
Trésorière : Elisabeth Groeber
Secrétaire : Monique Stengel
Culte tous les dimanches à 10h30

www.egliseprotestantebatignolles.org

Le protestantisme entre passé et avenir.

500 ans ! Ça y est nous y sommes. En 1517, le vent de la Réforme a soufflé sur l'Europe. Le 31 octobre, les thèses de Luther furent affichées. La Réforme était née. Cela a transformé le visage de l'Église, même celui de l'Église catholique qui reformula sa doctrine au concile de Trente. Il est vrai que notre Église Protestante Unie des Batignolles est un peu plus jeune... Mais elle se sent néanmoins l'héritière, avec bien d'autres, de ce passé, de ces découvertes, de ces recherches bibliques, théologiques, de ces spiritualités multiples. Jamais le protestantisme n'a été uniforme et il ne le sera jamais. Jamais nous n'imposerons aux paroissiens ou au monde une seule lecture biblique, une seule foi. Si le Christ est unique, nos regards et nos mots pour le dire sont multiples. Nous sommes attachés tout particulièrement à Batignolles à cultiver cette diversité qui nourrit notre convivialité.

Nous le vivons aussi dans notre engagement œcuménique, interreligieux, ainsi que dans l'entraide, lorsque nous accompagnons des réfugiés de la guerre en Syrie ou des personnes sans domicile fixe en France. Mais être les héritiers ne signifie pas être des photocopies du passé. D'ailleurs, les photocopies, à force d'être reproduites, perdent toujours en qualité. Nous ne croyons pas pour autant tout réinventer à chaque instant, dans une hystérie de la nouveauté. Nous nous sentons « reliés », à celles et ceux qui nous ont précédés, aux autres églises dans le monde au présent, avec une pensée toute particulière pour la paroisse jumelée de Nyékonakpoé, à Lomé. C'est riche de tout cela que nous saurons encore fêter Pâques comme un renouveau. Cette résurrection, ce tombeau vide, résonnera comme un appel à la vie qui ne se recroqueville pas. Nous en (re) devenons les témoins pour aujourd'hui et un peu pour demain.

Jean-Marie de Bourqueney

Miniglise

Tous les dimanches en période scolaire (sauf vacances et ponts), les enfants sont pris en charge pendant le culte par un ou deux animateurs qui leur proposent des activités d'éveil à la foi, en fonction du nombre et de l'âge des participants. Il est demandé aux parents de s'inscrire pour l'encadrement au moins une fois dans l'année.

Les volontaires, jeunes et moins jeunes, pour assurer la miniglise, sont les bienvenus. Il s'agit de se rendre disponible pendant le culte un dimanche ou plus dans l'année.

Pour tout renseignement :
Christelle Fonkwa
christelle.fonkwa@gmail.com

Découverte biblique

Pour les enfants à partir de 7 ans. Un dimanche par mois, de 10h15 à 12h. Cette année nous parcourons les livres prophétiques de l'Ancien Testament
Dates :
23 avril (culte des familles), 21 mai, 11 juin (sortie), 18 juin (fête de la paroisse)

Contact :
Benjamin Limonet
09 50 91 16 48,
06 88 95 59 68
benjaminlimonet@hotmail.fr

Catéchisme

Jeunes : niveau 6e/5e/4e/3e
Séances tous les quinze jours, le mardi de 18h30 à 19h45
Nous parcourons, étudions et débattons des grandes convictions chrétiennes, afin que chacun-e puisse formuler sa foi.
Dates :
7 et 21 mars, 12 et 23 avril (culte des familles), 16 mai.

Équipe d'animation :
le pasteur Jean-Marie de Bourqueney
06 01 20 66 36
jmdebourqueney@gmail.com
Michelle Nkom
06 15 57 17 46
Isabelle Bourgeois
bravolesbourgeois@free.fr
06 13 58 75 64

Scoutisme Éclaireurs et Éclaireuses Unionistes de France

Faire l'expérience de la vie dans la nature, participer à des grands jeux sans oublier un éveil à la spiritualité et à la réflexion !

- Au programme des louveteaux (garçons et filles de 8 à 12 ans):
une sortie ou un week-end tous les deux mois, un camp d'été.

- Au programme des éclaireurs (garçons et filles de 12 à 16 ans):
une sortie ou un week-end tous les deux mois, un camp d'été.

Contact :
Éric Defline
e.defline@hotmail.com
www.eeudf.org

Groupes de jeunes

• 15-20 ans : groupe « AJUB » se réunit une fois par mois autour du culte et d'activités diverses.

Responsable :
Michelle Nkom
06 15 57 17 46

Groupe de prière

Ouvert à toute personne souhaitant vivre et partager un moment de recueillement. Le lundi à 19h, tous les 15 jours, au temple (bureau du pasteur).
Lors de la soirée, lecture d'un texte biblique qui permet de méditer, discuter et échanger et ensuite prière et intercession avec des chants de louange entre chaque prière.

Coordinatrice :
Monique Stengel
01 45 72 31 00

Chorale

Tous les mardis à 19h30, la chorale est ouverte à tous, pour chanter des cantiques. Animée par le maître de chœur professionnel, Thomas MacFarlane.

Contact :
Georges Kapko
gkapko@gmail.com

Groupe biblique

Groupe dans le quartier Batignolles-Epinettes, se réunit une fois par mois autour d'un livre biblique.

Contact :
Violette Ledoux
violette.ledoux@orange.fr

Vingt et un siècles de théologiens

Parcourir l'histoire pour dire sa foi aujourd'hui. (voir p.4)
Date : 25 mars

Responsable :
Jean-Marie de Bourqueney
06 01 20 66 36
jmdebourqueney@gmail.com

Études bibliques

reprise en octobre

Groupe Narthex

Groupe de partage et de réflexions destiné aux « jeunes actifs »
Une réunion par trimestre.
Se renseigner auprès du pasteur.

Groupe ACAT Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

La prière au cœur de l'action. Réunions mensuelles au temple. L'ACAT proclame l'éminente dignité de l'être humain qui est le fondement des droits de l'Homme. Elle défend les valeurs universelles des droits de l'homme et du droit humanitaire et la nécessité de les respecter.

Sa mission est strictement définie :
- Combattre la torture
- Abolir les exécutions capitales
- Protéger les victimes

Contact :
Violette Ledoux
violette.ledoux@orange.fr

L'entraide des Batignolles

L'association d'entraide de la paroisse protestante des Batignolles assure, grâce à l'action efficace de ses bénévoles, un service de secours mutuel pour les personnes connaissant une situation difficile.

Elle remplit quatre missions principales :
- Rendre visite aux malades et aux isolés ;
- Aider financièrement les paroissiens en difficulté ;
- Donner une adresse postale aux demandeurs d'asile, malades étrangers, aux Français sans domicile stable ;

- Collectif réfugiés :
Il s'occupe d'aider les réfugiés d'Irak et de Syrie à fuir la guerre et les massacres. Permanences : mardi et vendredi de 17h à 19h.
Contact : Adrien Sékali - 07 87 78 16 31

Solidarité chrétienne des Batignolles

« SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE des BATIGNOLLES » est une association œcuménique regroupant des paroisses catholiques et protestante du quartier. Trois fois par semaine, S.C.B. propose des repas chauds à des personnes en situation « précaire » :
- le samedi à Saint-Joseph des Epinettes,
- le mardi à Saint-Joseph (pendant les travaux à Saint-Michel)
- le jeudi au temple.

Contact :
Elisabeth Groeber
06 19 16 97 85

Permanences du pasteur :

si vous souhaitez un rendez-vous avec le pasteur (chez vous ou à l'Église), vous pouvez l'appeler ou le contacter par mail.

Sinon, vous pouvez venir à l'une de ses permanences au temple :
le mercredi 17h-19h et le vendredi 10h-12h

Nous suivre sur la page Facebook de la paroisse de Batignolles

Elle vous tient informés et partage une sélection de photos d'événements de notre paroisse.

Habités réguliers ou non de Facebook, allez « aimer » notre page et ses publications.



www.facebook.com/Eglise-protestante-unie-des-Batignolles-1001567199919173/

www.egliseprotestantebatignolles.org

ASSOCIATION CULTUELLE DE
L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE PARIS-BATIGNOLLES

Ordre du jour

de l'assemblée générale du 19 mars 2017

9h30-10 heures : accueil et émargement

10h00 : culte

10h30 : début de l'Assemblée générale, avec l'ordre du jour suivant :

1. Désignation des questeurs et du bureau de l'Assemblée Générale
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2016 (Cf. Résolution n°1)
3. Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion
4. Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2016, affectation du résultat et quitus au Conseil presbytéral (Cf. Résolution n°2)
5. Présentation du budget 2017 et vote (Cf. Résolution n°3)
6. Election de deux membres du Conseil presbytéral (Cf point n°1)
7. Mot du pasteur et envoi

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à cette assemblée générale, nous vous invitons à remplir et à remettre à une personne de votre choix ou à faire parvenir au secrétariat de l'Eglise, le pouvoir joint à cette convocation.»

Résolution n°1

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Eglise protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2017, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 mars 2016.

Résolution n°2

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Eglise protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2017, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2016 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 241 796,05 €, un total des ressources de 235 462,99€ et donc un solde de gestion négatif de 6 333,06€. Ce solde sera affecté pour 2 610 € à la réserve projet TOGO qui s'établira à 1 756,60€ et pour 3 723,06 à la réserve immobilière dont le montant sera de 153 414,57€.

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Eglise protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil Presbytéral.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Eglise protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2017, approuve le projet de budget 2017 de l'Association qui lui a été présenté avec un total des recettes de 245 000€, un total des dépenses de 272 000€, et un montant prévisionnel de reprises sur réserves de 27 000€.

«Point n°1 :

Afin d'étoffer l'équipe du Conseil presbytéral, celui-ci vous propose d'élire Bernard Scotto et Paul Coustère (Cf. présentation en page 9).

Cette proposition ne fait pas obstacle à la candidature d'autres membres de l'Association, pourvu qu'ils soient éligibles.»

**ASSOCIATION CULTUELLE DE
L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE PARIS-BATIGNOLLES**
Temple des Batignolles
44 boulevard des Batignolles – 75017 Paris

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 mars 2016

10 h : Culte assuré par le Pasteur Jean-Marie de Bourqueneq

10 h 45 : Début de l'Assemblée générale de l'Association Cultuelle « Église Protestante Unie de Paris-Batignolles ».

Bureau : Damien Lamoril, Elisabeth Groeber, Vincent Gueguen, Bernard Rothé

Questeurs : Bernard Scotto et Christelle Fonkwa.

Secrétaire : Élisabeth Gressin

A la clôture de l'émergence, le nombre de personnes présentes ou représentées s'élève à 100. La majorité absolue des suffrages requise pour l'approbation des résolutions se situe donc à 51 voix.

Damien Lamoril présente la première résolution concernant l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2015. Puis il laisse la parole aux paroissiens.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°1

L'Assemblée Générale de l'Association cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 13 mars 2016 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2015.

Cette résolution est adoptée avec 94 voix pour.

Puis, Damien Lamoril procède à la lecture du rapport moral. Il rappelle que le conseil a principalement fondé son action au cours de ces dernières années sur le « projet de paroisse » défini en septembre 2011 à Joigny, à l'arrivée du Pasteur Jean-Marie de Bourqueneq. Ce projet a constitué le fil conducteur pour le travail du Conseil au service de la paroisse, à savoir :

- Assurer la vie spirituelle de notre paroisse,
- Assurer une plus grande convivialité au sein de notre paroisse,
- La Jeunesse source de dynamisme de notre vie paroissiale,
- Communication : mieux communiquer pour être mieux entendu,
- Contribuer aux débats de notre Église : débats sur la bénédiction et sur les thèses de Luther,

Il évoque ensuite les enjeux pour l'avenir de notre paroisse et les projets à faire aboutir :

- Le renforcement d'une communauté encore plus fraternelle, vivante et où chacun trouve sa place et se connaît (mise en place notamment d'un groupe de visiteurs),
- Une communauté solidaire dans laquelle la diaconie a une place de choix (Entraide, Solidarité Chrétienne à Batignolles et mise en place du collectif Réfugiés),
- Participation au débat sur la nouvelle déclaration de foi de l'Église Unie,
- Consolider la dynamique financière de notre paroisse,
- Poursuivre l'attention portée à l'entretien de nos locaux, afin de transmettre un patrimoine en bon état aux générations futures,
- Renouvellement du Conseil : une opportunité pour donner un nouvel élan à notre vie paroissiale.

Les débats étant ouverts, des paroissiens demandent la parole pour s'exprimer.

Violette Ledoux voudrait que les groupes de quartier se réunissant autour du partage biblique soient relancés. Jean-Paul Fohom souhaiterait que le

Conseil poursuive l'organisation de voyages au Désert, car c'est un bon moyen, pour les paroissiens, de faire connaissance et de tisser des liens.

Plus personne ne demandant la parole, Jean-René N'Gbichi, réviseur des comptes, procède à la lecture de son rapport qui détaille les modalités d'examen de l'exercice achevé et conclut que les comptes sont sincères et réguliers, et cohérents et conformes à la réalité.

Puis Vincent Guéguen présente les comptes de l'année 2015.

Il y a eu en 2015 une stabilité des dons par rapport à 2014 et une augmentation des recettes liées à la mise à disposition des salles. Quelques points particuliers; les postes « autres revenus » et « charges » ont été artificiellement gonflés par des impôts payés et remboursés, et le montant correspondant aux dépenses salariales a été moins élevé que prévu, en raison d'une période de passation plus courte lors de l'arrivée de la nouvelle assistante de paroisse. Les autres éléments sont en ligne avec le budget voté en 2015. Les comptes se soldent par un léger excédent (8.428,77 €).

Un focus spécifique est fait sur les dons : le nombre de donateurs en 2015 (185) est stable par rapport à 2014 (186), mais c'est peu par rapport aux 470 foyers connus ! L'objectif est de dépasser la barre des 200 donateurs. Le don moyen dans notre paroisse est de 623 €, en ligne avec le don moyen en région parisienne. Enfin, en 2015 encore, trop de dons se sont concentrés en fin d'année (25% des dons), ce qui rend la gestion au fil de l'eau très inconfortable.

En ce qui concerne les travaux, l'enveloppe de 45.000 € votée lors de l'assemblée générale de 2015 a été parfaitement respectée. Elle a notamment permis de procéder à la réfection du sas d'entrée du Temple.

Pour ce qui est des éléments exceptionnels, l'indemnité d'expropriation versée par la RATP en 2015 a été affectée à des dépenses réparties sur les années 2015 et 2016 (travaux de réfection des canalisations en sous-sol, don à la Région, clarification du titre de propriété du presbytère actuellement détenu via une SCI), d'où un solde exceptionnel en 2015 (38.695,79€).

Les débats sont ouverts. Catherine Godzik demande si des critères de solidarité président au choix des placements de la trésorerie. Vincent Gueguen répond que les placements sont faits avec la volonté de faire prendre le moins de risque possible aux fonds de la paroisse.

Plus personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°2

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 13 mars 2016, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2015 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 383.075,69 €, un total des ressources de 430.200,25 €, et donc un solde de gestion positif de 47.124,56€ qui sera affecté à la réserve immobilière. Celle-ci s'établira ainsi à 157.137,63€.

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil Presbytéral.

Cette résolution est adoptée avec 93 voix pour.

Vincent Gueguen présente ensuite le budget de l'année 2016 qui reconduit le principe de l'équilibre financier de l'année précédente. Il prend en considération les éléments suivants :

- l'augmentation de la cible régionale de 2%,

RAPPORT FINANCIER 2016 – BUDGET 2017

I-Rapport financier 2016

Le budget 2016 prévoyait un total des recettes de 239 270€, et un total des dépenses de 274 270€ avec un montant de 35 000€ de reprise sur les réserves.

■ Les recettes : en léger retrait : 235 463€ effectifs pour 239 270€ prévus

- **Les dons totaux** des paroissiens en 2016 sont de 129 491€ au lieu de 135 918€ en 2015. Les dons totaux sont les dons anonymes en liquide et les dons nominatifs par chèque, virement et prélèvement. Ces 6427€ de diminution représentent 4,7% de recettes en moins, et plus encore que l'écart avec notre objectif budgétaire qui, lui, prévoyait 143000€, c'est une réalité inquiétante qui se révèle :

- Le nombre de paroissiens donateurs a sensiblement baissé, de 185 à 159 donateurs, et c'est vraiment très préoccupant. Comment inverser cette tendance?

- En contrepartie l'effort des donateurs s'accroît fortement : le don moyen en 2016 s'établit à 684€ augmentant de 10% par rapport à 2015 (623€).

- **Subvention absente** : Nous n'avons pas reçu cette année de subventions de la Fondation du Protestantisme (qui reçoit des dons dans le cadre de l'ISF et aide à la réalisation de travaux et projets). Nous espérons le report en 2017 d'une somme de 10 500 €.

- **La mise à disposition de nos locaux** dans le cadre d'activités variées a représenté comme chaque année une ressource importante (57 324€). Nous remercions vivement Sylvain Tisserant qui organise ces activités avec talent et beaucoup de disponibilité.

Le gonflement du poste des activités lucratives de la paroisse provient de la participation à notre budget d'églises associées : les communautés érythréennes, coréennes, américaines.

■ Les dépenses (241 796€) dépassent le budget de 2 520€.

- **La cible** est la plus forte de nos dépenses (90 570€ pour l'année 2016). C'est notre contribution de solidarité au budget de la région pour la formation, le salaire et la retraite des pasteurs. Cette année nous avons de plus versé un complément exceptionnel de 1 500 qui a porté le montant de ce poste à 92 070€, et notre paroisse en a été vivement remerciée.

-Le poste « vie de l'église » est en ligne avec le budget, sauf une dépense exceptionnelle de 2 610€, frais de séjour des jeunes togolais de notre paroisse-sœur de Nyékonakpoè. Cette somme

- l'achat de nouveaux cantiques (Alléluia),
- l'enveloppe de travaux est maintenue à 45.000 €, et sera utilisée pour des mises aux normes (électricité, cuisine, accessibilité, extincteurs), pour des travaux de peinture (porte cochère), pour la réfection des fenêtres côté rue (isolation), pour la réfection du parquet dans la salle du Conseil, et pour l'isolation de la salle Batignolles. Le reliquat sera mis en réserve pour parer aux imprévus.
- les dons sont prévus avec une hausse de 5% et une augmentation de 20 donateurs.

Les débats sont ouverts. Jean-Paul Fohom remercie le Conseil pour les comptes bien tenus et sa gestion de bon père de famille. Toutefois, il signale qu'une église n'a pas pour vocation de thésauriser. Les réserves ne devraient pas dépasser un certain plafond. Le surplus devrait être dédié à des paroisses plus pauvres, notamment celles qui n'ont pas les moyens d'avoir un pasteur.

Vincent Gueguen et Bernard Rothé répondent que le budget a été conçu dans cet esprit de soutenir les paroisses moins bien loties : la paroisse a effectivement reversé à la Région 10% du montant de l'indemnité d'expropriation RATP ; depuis plus de 10 ans, le Conseil a toujours accepté de payer les augmentations de la Cible sollicitées par la Région ; enfin, en 2015, le Conseil a décidé de faire un versement exceptionnel à la Région d'un montant de 1.500 €

Personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolutions n°3

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 13 mars 2016, approuve le projet de budget 2016 de l'Association qui lui a été présenté avec un total des recettes de 239.270 €, un total des dépenses de 274.270 €, et un montant prévisionnel de reprises sur les réserves de 35.000 €.

Cette résolution est adoptée avec 89 voix pour et 2 abstentions

Enfin, les mandats de l'ensemble des conseillers presbytéraux arrivant à échéance, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Conseil. Les candidats proposés par le Conseil presbytéral, à savoir Hyacinthe Amados, Renée Chao-Beroff, Élisabeth Gressin, Élisabeth Groeber, Vincent Gueguen, Bérange Ladière-Lopes, Ernestine Lawson, Flore Maupas, Xavier Ranson, Jean-Jacques Revil et Monique Stengel, viennent se présenter tour à tour au pupitre.

Personne ne demandant la parole, la désignation des nouveaux conseillers presbytéraux est mise aux voix. A l'issue du dépouillement effectué par les deux questeurs, il ressort de ce vote les résultats suivants :

Hyacinthe Amados	97 voix	Ernestine Lawson	98 voix
Renée Chao-Beroff	98 voix	Flore Maupas	98 voix
Élisabeth Gressin	97 voix	Xavier Ranson	98 voix
Élisabeth Groeber	95 voix	Jean-Jacques Revil	98 voix
Vincent Gueguen	98 voix	Monique Stengel	98 voix
Bérange Ladière-Lopes	98 voix	Bernard Rothé	1 voix

A l'issue de l'Assemblée générale du 13 mars 2016, le Conseil presbytéral de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est composé des personnes suivantes :

- Hyacinthe Amados, Renée Chao-Beroff, Élisabeth Gressin, Élisabeth Groeber, Vincent Gueguen, Bérange Ladière-Lopes, Ernestine Lawson, Flore Maupas, Xavier Ranson, Jean-Jacques Revil, Monique Stengel,

Plus aucune résolution n'étant à soumettre au vote des paroissiens, l'Assemblée générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est close.

RAPPORT FINANCIER (suite)

sera prise sur la réserve du projet Togo, qui a été créée en vue de telles dépenses.

- **L'ensemble des travaux** a été réalisé avec la commission bâtiment, sous la supervision avisée de Flore Maupas : qu'elle soit ici remerciée. Les fenêtres des bureaux du pasteur et du secrétariat ont été remplacées, les doubles portes donnant sur le boulevard repeintes, le parquet de la salle du conseil réparé, la sonorisation de la salle de culte améliorée, et la cuisine répond aux recommandations de la commission d'hygiène avec son nouveau lave-main. La mise en conformité de l'installation électrique est réalisée, la pose de mains-courantes facilite l'accès au temple. Le percement du tunnel du métro qui passe sous nos bâtiments a été surveillé de près, avec l'appui d'un ingénieur expert. Hors éléments exceptionnels, le poste travaux n'atteint pas le montant budgété car l'isolation phonique prévue dans la salle Batignolles a été reportée en raison des travaux envisagés en 2017 et en 2018.

Le poste de travaux exceptionnels correspond à des travaux engagés en 2015. Il comprend des factures de remplacement de canalisations au sous-sol, et des honoraires d'ingénieur.

La maîtrise des dépenses, au plus proche de notre budget, a été globalement tenue.

■ Le solde de gestion est de - 6 333,06€.

Le solde de gestion « ordinaire » s'élève à 10 568,53€. Après intégration des dépenses exceptionnelles de 16 901,59€, le solde de gestion est déficitaire de 6 333,06€.

■ Affectation du résultat

› Il vous sera proposé lors de notre assemblée générale de diminuer la réserve TOGO Express de 2610€, qui correspond à la dépense faite pour le séjour des jeunes de Niékonakpoé. Cette réserve avait été créée pour cela.

› Il vous sera également proposé d'allouer à la réserve immobilière le solde du résultat de l'exercice, soit 3 723,06€ (6333,06€ - 2610€), en maintenant la réserve générale à son montant actuel.

Après ces affectations, la réserve générale serait encore de 75 000€, le projet jeune disposerait d'une réserve de 1756,60€, et la réserve immobilière s'établirait à 153 414,57€. La trésorerie disponible à la fin de l'exercice 2016 s'élève à 230 171,17€ contre 236 504,23€ en début d'exercice.

II- BUDGET 2017 : Stabilisation des recettes et toujours des travaux.

Quelques éléments ont été retenus pour construire le budget :

- Le conseil presbytéral a accepté **l'augmentation de 1% de la cible** proposée par la Région afin de financer nos pasteurs de la région parisienne. Une somme de 2 000€ supplémentaire a été votée par le conseil presbytéral en février 2017, en geste de solidarité vis-à-vis de paroisses en difficulté.

- **Les travaux** : Nous envisageons un réaménagement global des salles paroissiales du rez-de-chaussée par la création d'un couloir qui serait situé entre les salles Epinettes et Batignolles. Ce grand projet permettra d'utiliser toutes les salles de façon indépendante, sans gêne entre les divers usagers. La réunion des deux grandes salles lors d'événements paroissiaux comme la fête de Noël, les déjeuners et autres barbecues augmentera, nous l'espérons, le plaisir de chacun et de tous. Enfin, la modification du sens de circulation permettra de sécuriser davantage nos locaux. Une réorganisation totale du bloc sanitaire sera faite. Il sera agrandi par l'adjonction de la petite salle appelée « Ternes », ce qui permettra d'augmenter le nombre de toilettes et d'en créer une accessible aux PMR. Bien sûr cette modification suppose d'importants travaux de plomberie, carrelage, électricité. Un plan plus détaillé vous sera présenté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2017. Pour limiter les désagréments liés à ces travaux, ils seront effectués en été, mais vu leur importance, nous souhaitons les répartir sur deux années. En 2017 une première tranche de travaux comprendra la rénovation des toilettes, puis en 2018 la création du couloir, toute la serrurerie et les modifications des portes, qui seront mises aux normes en vigueur, feront l'objet d'une deuxième tranche.

Il nous paraît raisonnable de viser une stabilisation des dons nominatifs et anonymes.

Mais pour inciter davantage de foyers à participer à la vie financière de notre paroisse, nous voulons mettre sur pied une commission financière qui étudiera les actions à entreprendre aussi bien pour augmenter nos recettes que pour maîtriser les dépenses. Si l'un d'entre vous était désireux de participer à cette commission qui se réunirait environ 3 fois l'an, qu'il contacte le trésorier ou le président du conseil presbytéral.

Pour résumer, hors éléments exceptionnels, le budget qui vous est proposé prévoit une situation équilibrée avec 235 000€ de recettes comme de dépenses, et une reprise sur réserves de 27 000€.

Pour le Conseil presbytéral, la trésorière

Elisabeth Groeber

1) Résultats

	2015	EXERCICE 2016			BUDGET 2017	
		budget 2016	réalisé 2016	écart	budget 2017	écart
dons nominatifs	115 199	120 000	108 789,28	-11 211	115 000	6 211
offrandes anonymes	20 719	23 000	20 701,78	-2 298	22 000	1 298
subventions	11 040	5 000	0,00	-5 000	15 000	15 000
activités lucratives de paroisse	1 915	2 000	11 119,50	9 120	3 500	-7 620
Cimade	30 800	30 800	30 800,40	0	31 000	200
Salles	59 540	55 000	57 323,83	2 324	55 000	-2 324
autres revenus	12 134	3 470	6 728,20	3 258	3 500	-3 228
TOTAL RECETTES (2)	251 347	239 270	235 462,99	-3 807	245 000	9 537
cible	-88 990	-90 770	-92 070,00	1300	-93 480	-1410
vie de l'Eglise	-36 976	-39 500	-41 669,38	2169	-36 000	5 669
assistante de paroisse	-16 792	-16 000	-15 290,40	710	-16 000	-710
travaux	-44 119	-45 000	-47 931,28	2931	-65 000	-17 069
entretiens et charges	-51 160	-43 000	-39 804,96	3 195	-56 000	-16 195
assistante de salle	-3 609	-4 000	-3 246,50	753	-4 000	-753
emprunts, frais bancaires	-1 272	-1 000	-1 783,53	-784	-1 520	264
TOTAL DEPENSES (1)	-242 918	-239 270	-241 796,05	-2 526	-272 000	-30 204
SOLDE DE GESTION (2)-(1)	8 866	0	-6 333,06	-6 333	-27 000	-20 667

2) Situation de trésorerie

	déc-15	déc-16	variation
TOTAL TRÉSORERIE (ACTIF)	236.504,23	230 171,17	-6 333,06
compte Crédit Coopératif	48.016,84	21 108,36	-26 908,48
compte Banque Postale	21.525,12	7 984,84	-13 540,28
livret Crédit Coopératif	76.386,28	106 792,99	30 406,71
livret A (Banque Postale)	85.018,39	85 656,03	637,64
compte Paypal	1.554,01	1 119,56	-434,45
parts sociales Crédit Coopératif	1.906,25	1 936,50	30,25
caisse	2.097,34	5 572,89	3 475,55

3) Réserves

	déc 2016
TOTAL PASSIF	230 171,17
réserves immobilières	157 137,63
réserves projet TOGO	4 366,60
autres réserves	75 000,00
Résultats de l'exercice	-6 333,06

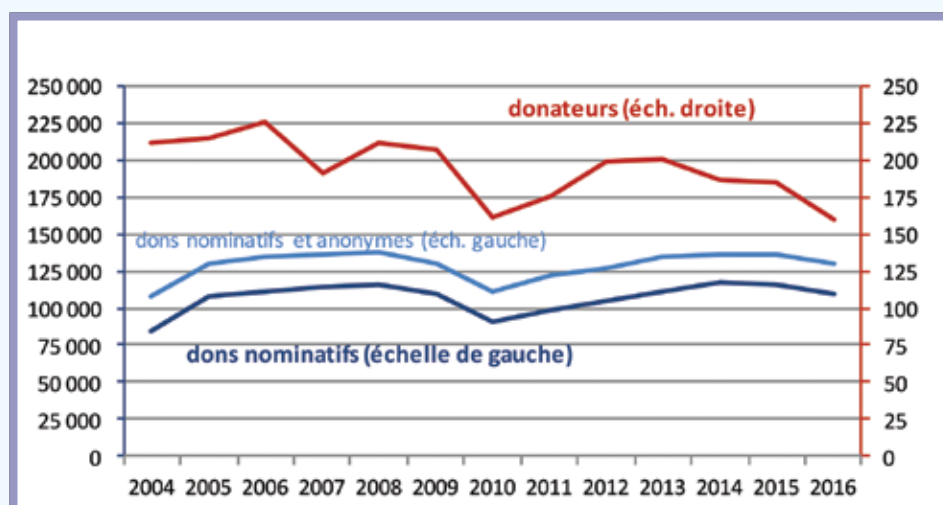
Répartition des dons par montants en 2016

	Total	moins de 80 €	de 80 € à 150 €	de 150 € à 400 €	de 400 € à 800 €	de 800 € à 1550 €	de 1550 € à 2500 €	plus de 2500 €
nombre de donateurs 2016	159	31	14	46	22	27	12	7
montant des dons nominatifs	108 789 €	1 005 €	1 434 €	11 311 €	12 660 €	29 474 €	24 480 €	28 426 €
don nominatif moyen	684 €	32 €	102 €	246 €	575 €	1 092 €	2 040 €	4 061 €

pour mémoire - rappel 2015

nombre de donateurs 2015	185	43	15	47	34	30	10	6
montant des dons nominatifs	115 199 €	1 724 €	1 603 €	11 345 €	19 130 €	35 215 €	21 682 €	24 500 €
don nominatif moyen	623 €	40 €	107 €	241 €	563 €	1 174 €	2 168 €	4 083 €

Évolution des dons depuis 2004



Présentation des candidats à l'élection du conseil presbytéral

Assemblée Générale du 19 mars 2017

BERNARD SCOTTO (nouveau mandat)



Je m'appelle Bernard SCOTTO, j'ai 67 ans et j'appartiens à notre église depuis l'âge de 18 ans, quelques similitudes me rapprochent de Jean-Marie car je suis d'origine marseillaise par mon père et pieds noirs par ma mère et j'étais catholique dans ma jeunesse.

J'ai fait partie de plusieurs paroisses et dans l'une d'entre elles j'ai déjà occupé le ministère de conseiller presbytéral, mais je dois dire que j'ai été heureux,

et ému que le conseil presbytéral me demande de le rejoindre. C'est avec joie que j'ai accepté, car je veux servir cette paroisse qui m'a accueilli, comme vous accueillez les nouveaux arrivants et je veux vous en remercier.

J'ai ressenti et je ressens toujours une chaleur et une fraternité des membres de la paroisse. Si vous m'élevez j'accomplirai mon mandat dans la collégialité au service de notre communauté, notre paroisse et la parole du Christ.

PAUL COUSTÈRE (nouveau mandat)



Par où commencer pour se présenter ?

Peut-être par ce que vous savez déjà, c'est à dire que vous me voyez la plupart du temps avec mon épouse, Karen, et notre fils Timothée (6 ans). Karen est magistrate, et Timothée est chasseur de Pokemon, mais il aime bien aussi la classe de CP, ainsi que la mini-église.

Ensuite en vous disant notre désir, lors de notre retour en France et à Paris, de trouver une paroisse comme nous en

avons connu une à Washington, accueillante, diverse, et vivifiante, et que nous avons vite ressenti cet esprit aux Batignolles.

Pour revenir à la présentation, mes parents sont tous deux originaires du Béarn, vieille terre protestante. J'ai grandi là-bas, puis j'ai poursuivi mes études à Bordeaux puis à Paris, avant de commencer un parcours professionnel dans l'aide au développement, jusqu'à mon poste actuel à l'UNESCO, où je m'occupe de divers programmes d'aide à la scolarisation, en particulier en Afrique.

En toute fraternité,

Paul Coustère

Solidarité Chrétienne des Batignolles

Créée en 1984, cette association œcuménique de quartier vient en aide aux personnes en situation de précarité, en liaison avec les services sociaux.

Solidarité Chrétienne des Batignolles, c'est :

- Une équipe de 50 bénévoles soudés et actifs pour servir des repas aux plus démunis, dans un esprit d'accueil et de partage.
- 3 déjeuners chauds et équilibrés par semaine, organisés par 4 à 6 bénévoles pour 25 à 35 convives = environ 4000 repas servis chaque année !
- mardi à l'Église Saint-Michel
- jeudi au Temple des Batignolles
- samedi à l'Église Saint-Joseph des Épinettes
- Un accueil par une assistante sociale chaque jeudi de 10h30 à 11h45, au temple des Batignolles, pour conseiller dans les démarches administratives.
- Une action chrétienne œcuménique menée par notre Église protestante des Batignolles, et les paroisses catholiques de Saint-Joseph, Sainte-Marie et Saint-Michel, ouverte à toutes celles et à tous ceux qui ont besoin de son aide, sans distinction ni

discrimination aucune. C'est un œcuménisme « pratique » : faire ensemble quelque chose d'utile nous rend encore plus frères et sœurs !

- Plus de 2 tonnes de produits collectés lors de la journée de la Banque Alimentaire et redistribués.
- Une rencontre chaleureuse et forte avec les personnes les plus fragiles de notre société et de notre quartier..

**Si vous êtes motivé(e) par l'esprit de partage
et d'ouverture aux plus fragiles,**

**Si vous souhaitez vous engager dans une action bénévole
malgré un emploi du temps chargé,**

Si vous voulez partager un engagement œcuménique concret,

Donnez un peu de votre temps, ce sera déjà beaucoup !

**Et rejoignez-nous : ½ journée toutes les 4 à 6 semaines,
chaque jeudi de 10h à 14h**

au Temple, 44 boulevard des Batignolles 75017 Paris

Contact : Elisabeth Groeber

elisabeth.groeber@free.fr - 06 19 16 97 85

Jacques, une épître unique en son genre !

Cette année, nous célébrons les 500 ans de la Réforme protestante qui débuta le 31 octobre 1517, avec l'affichage des thèses de Luther. Celui-ci fonda ses convictions sur les lettres de Paul notamment celles aux Romains et aux Galates. Il critiqua celle de Jacques, qui, à première lecture, semble défendre l'idée d'un salut par les œuvres. Au-delà de cette critique, c'est aussi l'occasion de redécouvrir ce texte, très différent des autres livres du Nouveau Testament. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de prochaines prédications.

Nous vous proposons une introduction, inspirée du site : <http://introbible.free.fr>

Le contenu :

Cette courte lettre est à plus d'un titre un texte très original. Son souci est essentiellement éthique et l'auteur n'y développe aucune approche christologique (des thèmes aussi importants que la mort et la résurrection de Jésus ne sont même pas évoqués). Il envisage quel doit être l'engagement du chrétien au sein de la société de son temps. Pour lui, la vie à la suite du Christ s'accompagne d'exigences comportementales précises. Le chrétien doit notamment avoir un souci tout particulier des pauvres.

L'auteur insiste tout particulièrement sur les œuvres (entendre par là des comportements éthiques concrets) que doit manifester le disciple du Christ. Ce sont ces œuvres qui vérifieront la pertinence de la foi que le chrétien affirme détenir. L'affirmation « À quoi cela sert-il, mes frères, que quelqu'un dise : « J'ai la foi », s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? (2,14) semble s'opposer à la doctrine développée par Paul (Romains et Galates) du salut par la foi sans les œuvres. Cette perspective « antipaulinienne » avait tellement déplu à Luther qu'il parla de cette lettre comme d'une « épître de paille ». En fait, l'auteur développe un thème un peu différent de celui de Paul. Pour Paul, il s'agit d'une réflexion sur le caractère salvifique ou non de la Loi de Moïse en tant que telle. Pour Jacques, la question est de savoir si une confession de foi a une quelconque valeur salvifique alors même que les agissements du chrétien contredisent ouvertement l'enseignement du Christ.

La lettre se présente comme une « encyclique », c'est à dire comme un écrit destiné à circuler entre les différentes églises, appelées ici métaphoriquement « les douze tribus dans la dispersion ». L'auteur veut interpeller ces églises sur le souci qu'elles ont des pauvres. Il combine des éléments provenant du judaïsme, du monde grec (stoïcisme notamment) et enfin de l'enseignement de Jésus (appel à abandonner ses richesses pour entrer dans le Royaume de Dieu). Pour l'auteur, la richesse provoque le malheur en détournant l'homme de l'essentiel. Elle provoque une fausse sensation de sécurité alors qu'elle rongé l'homme de l'intérieur et le détourne de Dieu et de ses frères.

Histoire de la rédaction

L'auteur se présente comme « Jacques serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ » (1,1). Mais de quel Jacques s'agit-il ?

- Jacques frère de Jean, fils de Zébédée, un des premiers disciples de Jésus. Cet apôtre joue un rôle de premier plan dans le groupe



des Douze mais ne semble pas avoir eu la même importance dans le christianisme primitif. Selon Actes 12,2, il est exécuté par Hérode Agrippa vers 44.

- Jacques, le frère de Jésus, qui, lui, a exercé une influence considérable sur le christianisme naissant, en assurant notamment la direction de l'Église de Jérusalem. Surnommé « Jacques le Juste », il représente la mouvance des judéo-chrétiens très attachés à leurs racines juives. Selon Flavius Josèphe (Antiquités juives 20,200), cet homme pieux et estimé a été exécuté par ordre du grand-prêtre Ananie II en 62.

L'épître ne privilégie aucune de ces deux grandes figures. Il pourrait même s'agir d'un autre Jacques, et l'attribution au frère de Jésus ne s'est faite que tardivement dans la tradition chrétienne (pour Eusèbe, mort en 399, le caractère canonique de cette lettre reste controversé). Pour les commentaires contemporains, l'auteur ne peut être identifié avec certitude. On peut en revanche cerner le monde dans lequel il évolue. Il connaît bien le stoïcisme mais ne s'attache pas aux pratiques du judaïsme (circoncision, interdits alimentaires). Il ne fonde pas sa réflexion sur les éléments centraux du credo chrétien (vie, mort, résurrection de Jésus). Il cite toujours le texte de l'Ancien Testament dans la version grecque (Septante). On peut donc le situer avec vraisemblance dans le christianisme hellénistique (pagano-chrétien de deuxième ou troisième génération).

Pour dater l'épître, on peut se baser sur 2,14-26 : l'auteur connaît manifestement la terminologie paulinienne utilisée en Romains et Galates. La lettre est donc postérieure à 58-60. En revanche, l'auteur ne semble pas connaître une structure des Églises locales semblable à celle dont la littérature paulinienne témoigne dans ses écrits les plus tardifs. On peut supposer donc une rédaction vers la fin du premier siècle, au plus tard au début du second.

Le Notre Père, une nouvelle traduction

« Ne nous soumetts pas à la tentation » devient

« Ne nous laisse pas entrer en tentation »

Le synode national de notre Église Protestante Unie de France, en mai 2016, a demandé à chaque église locale de réfléchir sur l'introduction d'une nouvelle traduction du « Notre Père » dans la liturgie du culte. Il s'agit de changer «ne nous soumetts pas à la tentation» en «ne nous laisse pas entrer en tentation».

Cette démarche, initiée par l'Église catholique, en concertation avec nous, prolonge l'idée d'avoir une traduction commune (obtenue en 1966), œcuménique donc, dans le monde francophone, mais qui soit plus fidèle au texte grec originel et plus adaptée à nos convictions contemporaines.

Notre conseil presbytéral a décidé d'accepter cette nouvelle traduction, à partir du carême 2017, et ce pour deux raisons principales :

- Il nous paraît fondamental d'avoir une même traduction pour nos Églises dans l'espace francophone. Cette prière est celle de tous les chrétiens, et non d'une Église en particulier.
- L'image de Dieu proposée par l'ancienne traduction était celle d'un Dieu presque sadique, qui pouvait nous « soumettre » à la tentation. La nouvelle traduction proposée donne plutôt l'image d'un Dieu qui est présent, qui nous accompagne, jusque dans nos tentations (et non plus les provoque), dans nos fragilités et situations humaines.

Pour aller plus loin, voici quelques extraits du dossier de réflexion proposé par l'Église Protestante Unie de France.

Les catholiques romains francophones ont adopté une nouvelle traduction liturgique du Notre-Père. La première partie de la sixième demande.

Quelle traduction ?

Comment comprendre la 4^e demande : « ne nous soumetts pas à la tentation » (texte liturgique actuellement utilisé) ou « ne nous laisse pas entrer en tentation » (texte nouvellement adopté par les évêques francophones) Il convient de partir du fait qu'il est impossible de proposer une traduction littérale de la première partie de la sixième demande du Notre-Père dans la mesure où le verbe grec eisphero, qu'elle contient, ne trouve pas d'équivalent strict en français. Le plus proche serait le verbe « importer », mais on ne saurait demander à Dieu « ne nous importe pas dans la tentation [ou dans l'épreuve] ». Le mot peirasmos lui-même, qui est traduit habituellement par « tentation », signifie sans doute à l'origine « épreuve ». Là aussi, les choses sont très complexes car le mot « épreuve » est spontanément associé aujourd'hui à la maladie et à la mort, ce qui n'est pas vraiment le cas de son homologue biblique qui envisage plutôt une mise à l'épreuve au



sens par exemple où Abraham a été éprouvé par Dieu (Gn 22). Pour nous et nos contemporains, le terme « tentation » est davantage lié aux domaines sexuel et alimentaire, ce qui n'est pas le cas de peirasmos. Or le choix qu'effectuent les traducteurs du verbe traduisant eisphero est déterminé en partie par l'emploi même du mot « tentation » dont on peut se demander légitimement, on l'a vu, s'il est la meilleure traduction de peirasmos. On voit bien ainsi la complexité du débat.

On a tenté de le rendre en français par « induire », « conduire », « soumettre », « faire entrer », « laisser entrer » ..., d'où « ne nous induis pas en tentation », « ne nous conduis pas dans la tentation », « ne nous soumetts pas à la tentation », « ne nous fais pas entrer en tentation », voire « fais que nous n'entrions pas dans l'épreuve », « ne nous laisse pas entrer en tentation » ...

Certaines de ces traductions ne sont elles-mêmes pas dépourvues d'ambiguïté, comme celle de la liturgie verte de l'ERF (« ne nous conduis pas dans la tentation ») qui pouvait être comprise au sens où il serait demandé à Dieu d'abandonner le croyant une fois celui-ci plongé dans ou confronté à la tentation. Toutes les traductions mentionnées respectent à leur manière l'initiative divine que suppose le texte et qui peut heurter la sensibilité contemporaine pour laquelle l'être humain est responsable de ses actes et ne saurait être purement et simplement le jouet de la volonté divine. Dans cette mesure, la nouvelle traduction liturgique retenue par l'épiscopat français peut s'avérer comme une sorte d'ouverture laissant apparaître que la volonté humaine peut n'être pas totalement étrangère à l'entrée dans la tentation. Elle peut laisser entendre que Dieu n'est pas forcément à l'origine de la tentation, comme le suggérait la traduction précédente, elle-même marquée par un schéma vertical dans lequel Dieu soumet le croyant à la tentation, mais qu'il peut aussi garder le croyant de la tentation en l'empêchant de la connaître, et ainsi le préserver dans le champ horizontal.

Le but est, au-delà des subtilités de ce texte finalement difficile à traduire avec certitude, de prier ensemble le « Notre Père ».



DANS NOS FAMILLES

BAPTÊMES :

Nous avons participé au baptême d'Apolline Bellamy-Brown, dans une célébration œcuménique le lundi 20 février.

MARIAGE :

Nous avons accompagné Laure Morot et Pierre-Henri de la Marandais dans la bénédiction de leur mariage le 7 janvier.

DÉCÈS :

Nous avons appris le décès, au Cameroun, du frère de Jean-Paul Fohom. Nous lui disons toute notre amitié.

AGENDA

MARS

7	catéchisme
10	à 20h00 (saison musicale), ciné-concert (voir ci-contre)
17	à 20h30 (saison musicale), récital de piano (voir ci-contre)
18	à 20h30 (saison musicale), concert de chansons françaises (voir ci-contre)
18	« ressourcement » du CP
19	Assemblée d'Église électorale
21	catéchisme
24	à 20h00 (saison musicale), airs du 17e siècle (voir ci-contre)
25	à 10h30, « 21 siècles de théologiens »
31	conseil presbytéral
31	à 20h00 (saison musicale), orgue et piano (voir ci-contre)

AVRIL

14	à 19h, culte méditatif du vendredi saint
16	culte de Pâques, avec chorale et trompette
18	catéchisme
23	culte des familles
24-9	congés du pasteur

MAI

12	conseil presbytéral
14	Assemblée de l'Entraide
16	catéchisme
21	découverte biblique
21	culte avec chorale

JUIN

2	conseil presbytéral
4	culte de Pentecôte, confirmations
11	sortie de la découverte biblique
18	chorale, Barbecue de paroisse



PROGRAMME

- **VEN 10 mars à 20h :**
Ciné-concert, film « Dr. Jekyll et Mr. Hyde » 1921
Noël HAZEBROUCQ, orgue, guitare électrique, chant.
- **VEN 17 mars à 20h30 :**
Récital de piano,
Benoît TOURETTE
Debussy, Schumann.
- **SAM 18 mars à 20h30 :**
Concert de chansons françaises.
Avec Loïg DELANOY, Pierre LÉMO, Macéchai,
hommage à Alain LEPREST.
- **VEN 24 mars à 20h :**
« O nuit, charmante nuit » - ariettes et airs
d'opéras de la fin du XVIIIe.
Thomas TACQUET et la compagnie
Pêcheurs de Perles.
- **VEN 31 mars à 20h :**
orgue et piano,
jeunes talents - élèves de :
Benoît TOURETTE, Slava CHEVLIKOV.

Libre participation aux frais

Contact : Anne Tisserant - ann.tisserant@gmail.com